

SERVICES AUX PROMOTEURS DE RÉGIME

Coup d'œil sur la gestion des garanties collectives

Bienvenue à l'outil Gestion des Garanties collectives du site des promoteurs! Cet aide-mémoire vous présente l'essentiel des fonctionnalités dont vous avez besoin pour gérer les dossiers des participants à partir de la page d'accueil.



Gestion facile des dossiers des participants

Garanties collectives

- À tout moment, cliquez sur **Garanties collectives** pour retourner à la page d'accueil.
- Accédez facilement, grâce à des liens rapides, aux tâches liées aux participants (afficher, ajouter, mettre à jour, etc.), et aux ressources.

Participants

- Affichez, ajoutez ou mettez à jour les renseignements sur la couverture d'un participant.
- Remettez en vigueur la couverture d'un participant.
- Mettez fin à la couverture d'un participant.
- Mettez à jour les salaires à l'adhésion de plusieurs participants à la fois.
- Utilisez la fonction Demandes spéciales pour faire des tâches qui nécessitent une attention particulière.

Accès à l'adhésion numérique

- Gérez l'accès du participant : mettez à jour les changements de situation personnelle et les nouvelles embauches.
- Utilisez la fonction Écran participant pour voir les mêmes pages que vos employés.

Relevés de facturation, info et rapports administratifs – quand vous en avez besoin!

Facturation et relevés

- Affichez et imprimez les relevés de facturation des six derniers mois.
- Produisez divers rapports administratifs, y compris des sommaires de couverture, au moyen de nos modèles standards.

Ressources

- Affichez le contrat et les bulletins Intérêts en bref. Sélectionnez l'emplacement, la catégorie et le régime pour visualiser des documents spécifiques à un régime (p. ex. : brochure explicative, sommaire).
- Affichez les caractéristiques du régime, y compris les taux (section Caractéristiques du régime).
- Obtenez un résumé de ce que couvre chaque régime provincial.

Accueillez facilement vos participants

Sur le site des promoteurs ou sur le relevé de facturation, vous pourrez voir quels participants peuvent adhérer au régime. Pensez à leur dire qu'ils recevront un courriel qui les orientera dans le processus d'adhésion!

Une fois inscrits, les participants ont accès à un sommaire de leurs garanties et doivent désigner leurs bénéficiaires via l'outil en ligne

Futurs nouveaux employés

En tant que promoteur de régime, vous devrez saisir les renseignements obligatoires les concernant à la page Ajouter un participant. On parle donc de tous les champs à la page 1 et le courriel, le salaire et l'adresse postale du participant à la page 2.

Ces employés recevront également un courriel pour les guider dans le processus d'adhésion.

Important

N'oubliez pas de générer régulièrement un Relevé d'état de l'événement d'adhésion du participant.

- Vous pourrez ainsi vérifier si vos participants ont fini leur adhésion.
- Vous verrez aussi si les informations sur les participants et les personnes à leur charge sont à jour afin que nous puissions verser les prestations demandées.

Accès au site

1. Allez sur **www.sunlife.ca/promoteur**.
2. À la page d'ouverture de session, entrez le code d'accès et le mot de passe que nous vous avons envoyés par courriel. Cliquez sur **Soumettre**. Vous arriverez à la page d'accueil du site des promoteurs.
3. Cliquez sur **Gestion des garanties collectives** pour aller à la page d'accueil de la Gestion des Garanties collectives.

C'est votre première visite sur le site?

La première fois que vous ouvrirez une session, vous devrez :

- changer votre mot de passe immédiatement;
- fournir votre date de naissance;
- choisir une question de vérification dans la liste fournie et indiquer votre réponse;
- entrer ou mettre à jour votre adresse courriel.

Important : Ne donnez jamais votre mot de passe à quelqu'un. Il est la clé qui protège les données dont nous disposons sur vous et sur les participants de votre régime.

Vous avez oublié votre mot de passe?

Vous pouvez réinitialiser votre mot de passe en allant à la page d'ouverture de session ou en appelant un ou une spécialiste du service clientèle de la Sun Life pour obtenir de l'aide.

1. À la page d'ouverture de session, cliquez sur **Avez-vous oublié votre mot de passe?**
2. Saisissez votre date de naissance et répondez correctement à la question de vérification. Cette étape sert à confirmer que vous êtes inscrit au site.
3. Suivez les instructions et créez un mot de passe.

Fermeture de session

Important : Lorsque vous avez terminé, n'oubliez pas de fermer votre session pour protéger vos données. Cliquez sur le bouton **Fermer la session** à l'extrémité droite de la barre de navigation bleue.

? Obtenir de l'aide

- Vous avez besoin d'aide pour faire des opérations en ligne? Vous avez des questions sur la gestion des garanties en général? À partir de la page d'accueil du site de la gestion des garanties collectives, cliquez sur **Guides pour les gestionnaires de garanties collectives**.
- Pour toute autre question, contactez un ou une spécialiste du service clientèle qui se fera un plaisir de vous répondre.

La vie est plus radieuse sous le soleil

Les garanties collectives sont offertes par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life. CA9795 03-23 ds-cd

